



6^e colloque sur le développement industriel et les écoparcs d'activités

Thème : AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ÉCONOMIQUES : Impacts stratégiques de développement 11 et 12 juin 2019

www.colloqueparcsindustriels.com, [voir ce site pour inscription au colloque](#)

Hôtel Plaza – 3031, boul. Laurier
Québec, QC, Canada, G1V 2M2 Tél. 1-800-567-5276
[pour réservation de chambres : le CODE de groupe est # 4713859](#)
ou via internet au www.hotelsjaro.com en mentionnant le code de groupe # 4713859

PALME (Parcs d'Activités Labellisés Maîtrise en Environnement)
[voir www.palme-asso.eu](http://www.palme-asso.eu)

Objectifs de la formation offerte :

PALME Québec, Stratégies immobilières LGP et l'Association de professionnels en développement économique du Québec (APDEQ) vous offrent pour 2019 une formation pointue à l'intention des développeurs, promoteurs, urbanistes, aménageurs et gestionnaires de territoires désirant croiser leur vision et expertises afin de :

- ✓ Planifier de nouveaux grands espaces industriels pour répondre aux exigences de nouvelles réalités logistiques (portuaire, ferroviaire, routière et aéroportuaire) afin de mieux accueillir les investisseurs;
- ✓ Adopter de nouveaux concepts d'organisation territoriale pour mieux desservir les territoires;
- ✓ Établir et promouvoir ces nouvelles tendances d'aménagement et de requalification de zones industrielles ou d'activités dans un contexte de responsabilité sociale (acceptabilité);
- ✓ Considérer la mobilité de la main-d'œuvre et l'immigration comme outils incontournables de développement des affaires et de lutte contre la dévitalisation des MRC, des villes et villages;
- ✓ Intégrer les grands projets d'infrastructures et les nouvelles énergies comme des facteurs majeurs de développement économique et régional;
- ✓ Voir le réchauffement climatique et la biodiversité comme des opportunités de développement;
- ✓ Voir le développement durable comme facteur de croissance économique.

De plus, divers leaders politiques viendront partager leur vision sur les tendances futures du développement stratégique et régional, plus particulièrement de milieux « plus éloignés ».

PROGRAMME

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ÉCONOMIQUES : Impacts stratégiques de développement

2019-2021, une période clé pour l'organisation territoriale au Québec

Trois associations municipales canadiennes ont milité au cours des dernières années pour des changements réglementaires touchant la gestion de l'ensemble de leur territoire incluant l'aménagement et une refonte du traitement foncier. À la faveur d'un changement de gouvernement, le temps semble propice à une réflexion concertée de la part des intervenants économiques, des urbanistes, des aménagistes et des décideurs politiques.

Au chapitre industriel, on observe les impacts positifs des écoparcs certifiés à travers le monde. La Chine, certainement méconnue à ce chapitre, semble tirer avantage de la nécessité d'assurer un leadership mondial en ce domaine pour structurer et gérer son virage technologique.

L'aménagement des territoires économiques doit répondre à des normes nationales sinon internationales en matière d'écoparcs, ce qui dépasse le simple fait de l'auto-proclamation « écoparc » par certaines administrations municipales. Déjà, à l'horizon 2030 se profile en Europe une normalisation de critères et de règles qui incluront la mobilité (main-d'œuvre, fournisseurs, résidents) tout comme l'utilisation de sources d'énergie non traditionnelles. Serons-nous prêts ?

Depuis la Révolution industrielle, il est d'usage de morceler un territoire municipal afin de distinguer ses zones résidentielles, commerciales, industrielles et de loisirs ce qui a encouragé l'étalement urbain, le bas prix de l'énergie fossile aidant. Or, depuis plus de 20 ans en France, la réflexion sociale et urbanistique porte sur la création de milieux de vie, même intégrés dans zones industrielles.

Finalement, le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre, même en régions dites éloignées ou rurales, ajoutent à la nécessité d'une réflexion stratégique pour stimuler le développement des affaires partout et requalifier plusieurs zones industrielles désormais en fin de vie.

Cette 6^e édition de notre colloque vous propose donc des témoignages éclairants aussi bien en provenance de l'étranger que de trois autres provinces canadiennes pour illustrer les meilleures pratiques et les solutions imaginées par d'autres acteurs économiques.

Ces interventions viendront compléter celles du Port de Québec et de la Ville de Québec dont les futurs projets d'aménagement et de mobilité auront des impacts stratégiques majeurs de développement, des impacts rayonnant sur l'ensemble du Québec et même sur le plan international.

Nous avons tous à y gagner!

	LUNDI 10 juin 2019 – Accueil des participants extérieurs
18h00 / 19h00	Accueil des participants étrangers par M. Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec, cocktail d'amitié, et souper libre. Tous nos participants canadiens qui souhaitent se joindre à ce groupe sont les bienvenus.
	MARDI 11 juin 2019
7h00	Petit-déjeuner libre et accueil des participants
8h55	Ouverture du colloque par Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec
9h00	Mots de bienvenue : Madame Nathalie Desjardins, Présidente de l'APDEQ Monsieur Vincent Guay, Président de PALME Québec.
9h15	CONFÉRENCE A LE QUÉBEC : PORTE D'ACCUEIL NORD-AMÉRICAIN ET MILIEU ENTREPRENEURIAL
	Animateur : Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec Il est évident depuis toujours que le Québec profite de sa situation géographique et, plus récemment, de multiculturalisme d'affaires. Les récents accords commerciaux avec l'Europe et le tout récent AEUCM (Accord libre-échange États-Unis / Mexique / Canada) ne peuvent que jouer en faveur du Québec s'il sait tirer son épingle du jeu. Le Saint-Laurent (3 200 km, de Thunder Bay à l'océan Atlantique) dispose au Québec de près d'une vingtaine de zones industrialo-portuaires au service de plus d'une centaine d'autres organismes de développement et de leurs gestionnaires-promoteurs des zones d'activités économiques de toutes natures.
Conf. A 1	M. Mario Girard, PDG, Port de Québec
	Le port de Québec plaque tournante économique Le port de Québec est à 1 300 km de l'Atlantique; il est le dernier port en eau profonde du Saint-Laurent avant que les navires entreprennent leur direction vers Montréal, la voie Maritime et les Grands Lacs. 25 millions de tonnes de marchandises, 35 km carrés de plan d'eau, 2,2 km carrés de terrains industriels, 200 000 croisiéristes... bref un ensemble de services maritimes autant accessibles par la route que par le chemin de fer. Monsieur Girard nous présentera sa vision de développement du Port de Québec et ses impacts sur l'ensemble des régions du Québec.
Conf. A 2	M. Donald Martel, adjoint parlementaire du Premier Ministre (volets Projet Saint-Laurent et zones d'innovation) et député de Nicolet-Bécancour
	Le Québec : partenaire des entreprises innovantes En misant sur l'innovation, le savoir, la créativité et l'ambition des Québécois, le projet Saint-Laurent du premier ministre François Legault met en place les grandes lignes d'un plan d'action destiné à permettre au Québec de tirer son épingle du jeu dans la nouvelle économie planétaire. Donald Martel nous dressera un portrait de l'état d'avancement de ce projet ambitieux et nous dira quels impacts il pourra avoir sur les entreprises innovantes qui voudront s'y associer.

Conf. A 3	Messieurs Louis Grenier, Stratégie immobilière LGP et Richard St-Pierre, commissaire industriel, St-Raymond-de-Portneuf
	<p>Refonte de l'aménagement du territoire en zones rurales et forestières</p> <p>Au cours des dernières années, la diminution du nombre de fermes combinée avec les restrictions engendrées par la gestion du territoire agricole et le vieillissement de la population a amené plusieurs petites municipalités du Québec au bord de l'implosion.</p> <p><u>Comment concilier la lutte à l'étalement urbain en périphérie des villes centres des MRC avec l'occupation du territoire dans des localités souvent agricoles et parfois même en dévitalisation?</u></p> <p>Comment repenser l'aménagement des territoires pour assurer une mixité d'usages au sein des villages du Québec ? M. Richard St-Pierre partagera son expérience vécue en grand milieu urbain, versus la problématique stratégique vécue au cœur d'un territoire agro-forestier.</p> <p>De fait, 721 des 1110 municipalités du Québec ont moins de 2 000 habitants. Quels sont les critères géographiques, économiques ou sociaux à utiliser pour arrêter souvent leur dévitalisation, décider de leur survie et provoquer de nouveaux développements ?</p>
10h30	Pause santé
10h45	<p>CONFÉRENCE B</p> <p>POINT DE VUE DE TROIS LEADERS MUNICIPAUX QUANT AUX IMPACTS DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES (ex. parcs industriels) SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE ET LES STRATÉGIES RÉGIONALES MISES EN PLACE</p>
	<p>Animateur : M. Vincent Guay, Président de PALME Québec, DG de la CDE Victoriaville et Région, DG de la Corporation d'Initiative industrielle de Victoriaville</p> <p>Trois présentations faites par trois élus municipaux actifs et leaders au sein de leur association municipale respective.</p> <p>FQM, UMQ et FCM sont respectés des deux gouvernements supérieurs en raison de leur proximité des citoyens payeurs de toutes formes de taxation directe et indirecte, ces derniers constamment à la recherche de valeur ajoutée et de services pour leur milieu de vie.</p>
Conf. B 1	Mme Nadia Minassian, présidente de la Table de concertation sur le développement local et régional de la Fédération des Municipalités du Québec, Préfet de la MRC du Rocher-Percé
	<p>Entre 2012 et 2017, les municipalités de moins de 10 000 habitants au Québec ont perdu près de 50 000 emplois et dans la même période, le nombre de chômeurs a diminué de plus de 20 000 individus. Non seulement il y a moins d'emplois, mais il y a moins de personnes pour combler ceux qui sont rendus disponibles ou créés, à cause du vieillissement de la population.</p> <p>Selon la FQM, seulement 10% des nouveaux arrivants s'installent en régions (municipalités de moins de 25 000 habitants) alors qu'elles représentent 32% de la population. Comment faire pour freiner cette saignée, éviter la dévitalisation et mettre en évidence des opportunités d'affaires? Le démarrage de la cimenterie de Port Daniel est un beau cas d'espèce aux dires de Madame Minassian, qui y voit plusieurs opportunités à saisir.</p>
Conf. B 2	M. Marc-Alexandre Brousseau, président du Caucus des cités régionales de l'Union des Municipalités du Québec, Maire de Thetford Mines
	<p>Les 17 régions administratives du Québec profitent à divers niveaux de la présence de nombreux bureaux régionaux; au final, une vingtaine de villes sont bien ciblées pour cette vocation, mais tout juste derrière, une trentaine d'autres doivent défendre leurs intérêts régionaux et promouvoir leurs spécificités pour stimuler leur développement régional sur divers angles.</p>

	<p>C'est le cas de Thetford Mines, un pôle de plus de 25 000 résidents qui se démarque par son écosystème entrepreneurial ayant opéré une reconversion totale de son économie à la suite du déclin de l'industrie de l'amiante qui a marqué l'histoire de toute une ville et de toute une région. M. Brousseau nous entretiendra sur les ambitions et le rôle moteur des 27 villes membres de son caucus sur divers aspects : l'économie, la mobilité, le numérique et l'aménagement du territoire.</p>
Conf. B 3	Mme Vicki-May Hamm, présidente de la Fédération canadienne des Municipalités, maire de la Ville de Magog
	<p>L'implication du monde municipal auprès du gouvernement fédéral</p> <p>La FCM regroupe plus de 2 000 membres et interpelle constamment le gouvernement fédéral sur de grands enjeux. Le transport collectif, le financement des infrastructures, le numérique et le développement durable, la défense des intérêts ruraux, le logement collectif et l'immigration sont des enjeux majeurs que la FCM défend.</p> <p>Mme Hamm viendra vous faire part de sa vision et de ses observations faites au cours de la dernière année, quant aux tendances observées dans le paysage canadien en matière d'urbanisme, d'infrastructures et de stratégies de développement, ces sujets étant inter-reliés.</p>
Midi 15	Repas-conférence avec M. Charles Marceau, directeur du Service de Développement économique et des Grands projets de la Ville de Québec
	<p>La région métropolitaine de Québec se démarque notamment sur les plans touristique, culturel et économique. Soucieuse de favoriser le développement de ses entreprises dont plusieurs ont un positionnement international, la Ville de Québec vise à offrir des espaces industriels et technologiques répondant aux besoins actuels et futurs des sociétés et de leurs travailleurs, et ce, dans un contexte de développement durable.</p> <p>M. Marceau abordera cette question en mettant celle-ci en perspective avec la volonté de développer de nouveaux espaces industriels, de moderniser et de densifier les espaces industriels existants, de redévelopper certains sites à des fins résidentielles et le déploiement du réseau de transport structurant.</p>
13h15	CONFÉRENCE C LE CANADA À L'HEURE DE GRANDS CHANGEMENTS
	Animateur : M. Louis Grenier, associé principal, Stratégies immobilières LGP
Conf. C 1	M. Louis Godbout, directeur général Expansion Dieppe, Nouveau-Brunswick
	<p>Le « Grand Moncton » compte près de 150 000 résidents dont 20% habitent la Ville de Dieppe, siège de l'aéroport international et d'une zone industrielle de 20 millions de pieds carrés. Dieppe est également au centre de la nouvelle économie du Nouveau-Brunswick. Située à 200 km de Fredericton, 250 km de Halifax, la ville de Dieppe est à cheval sur l'autoroute transcanadienne.</p> <p>M, Godbout, ingénieur, a travaillé dans le secteur privé avec des sociétés comme IBM et Spielo avant de se joindre à Expansion Dieppe. Ses compétences dans les projets immobiliers et en relation internationale constituent des éléments clés du développement de la ville de Dieppe.</p>
Conf. C 2	Mme Carole Lavigne, directrice du Développement économique et touristique de Prescott Russell (Hawkesbury, Casselman, autoroute 417), Ontario
	<p>Les Comtés unis de Prescott et Russell (Hawkesbury) sont l'équivalent d'une MRC au Québec. Ils sont situés dans la portion Est de l'Ontario entre la Capitale fédérale Ottawa et la MRC de Vaudreuil-Soulanges et desservis par l'A417, le prolongement de l'A40. Ils comptent 90 000 résidents.</p>

	<p>La direction du développement économique vient de terminer un inventaire complet de toutes ses zones d'activités, leurs accès et leur disponibilité de services pour attirer les investisseurs.</p> <p>L'agro-industrie et la présence majoritaire franco-ontarienne sont des facteurs importants pour le développement des affaires entre Ottawa et Montréal. Madame Lavigne traitera du virage souhaité par sa communauté qui désire plus que jamais mettre ses infrastructures d'accueil en évidence.</p>
Conf. C 3	<p>M. Pascal Bélanger, Chef des Affaires Commerciales, Winnipeg Airports Authority et Directeur General, Airport City Winnipeg</p>
	<p>M. Bélanger est responsable de toutes les activités commerciales pour l'Aéroport International Richardson de Winnipeg, ainsi d'être le Directeur General de la filiale Airport City Winnipeg, créée en 2018 afin d'accélérer le développement économique autour de l'aéroport à Winnipeg.</p> <p>7^e plus grand au Canada avec 4,5 million de passagers annuellement il est 1^{er} au Canada pour le nombre de vols dédiés cargo avec près de 4000 par année, l'Aéroport compte sur une déserte aérienne vers plus de 60 destinations.</p> <p>Par ailleurs, la Winnipeg Airports Authority gère aussi, via ses filiales, les aéroports de Iqaluit au Nunavut, the Pas au Manitoba, en plus d'avoir d'autres contrats de service avec certains aéroports au Canada.</p>
Conf. C 4	<p>M. Carl Viel, PDG de Québec International «partenaire privilégié de projets d'affaires»</p>
	<p>M. Viel profite d'une large expérience sur les marchés internationaux et nous entretiendra sur les demandes des investisseurs Québécois et étrangers : accès internet et qualité de la localisation des sites disponibles, recrutement de travailleurs qualifiés, politique d'appui à l'entrepreneuriat en haute technologie et innovation, présence de centres de recherches (ex. CRIQ), développement de grappes industrielles et de pôles d'excellence, accès aux marchés (liens ferroviaires, maritimes et aériens), mise en place de partenariats et d'alliances stratégiques entre entreprises, mais aussi avec d'autres régions du Québec et ailleurs dans le monde.</p> <p>M. Viel, partagera ses observations sur d'autres éléments qui influence les investisseurs étrangers dans leur choix de s'implanter au Québec et plus précisément dans la région de la «Capitale nationale».</p>
16h00	<p>Visite industrielle avec M. Sébastien Girard, Service du Développement économique et des grands projets de Québec, Normand Bélanger, PDG du Fonds immobilier de solidarité FTQ et Raymond Huot, architecte, planification aéroportuaire, YQB Québec</p> <p>Le circuit proposé nous amène d'abord au Parc Technologique du Québec métropolitain où se concentre une centaine d'entreprises, le CRIQ, le BNQ, et d'autres centres de recherches et laboratoires offrant du travail à 6000 personnes.</p> <p>De là, la route se poursuivra vers le centre logistique de la Maison Simons, lequel disposera à l'automne 2019 des équipements mondiaux le plus modernes pour le traitement de commandes en ligne. Au final ce centre aura nécessité des investissements de près de 250 millions \$.</p> <p>Finalement, nous nous arrêterons pour un cocktail au Complexe Capitale Hélicoptère sur le toit de l'édifice qui offre à son public depuis mai 2019 une terrasse recouverte offrant une vue 360° sur l'aéroport de Québec YQB où plusieurs centaines de millions de dollars ont été investis aux pistes et à l'aérogare au cours des dernières années. Le tout a été récompensé en octobre 2018 par le prix INOVA, remis annuellement par l'Institut de Développement Urbain du Québec.</p> <p>Retour à l'hôtel au PLAZA pour 18 hrs.</p>

18h00	Retour à l'hôtel PLAZA I
18h30	M. Suren Erkman est professeur d'écologie industrielle à l'Université de Lausanne (Suisse) et consultant international, notamment sur les matières technologiques, du développement et de l'aménagement durable des parcs d'activités. M. Erkman est également co-fondateur et Président de la société de conseil SOFIES (Solutions for Industrial Ecosystems) à Genève, Zurich, Paris, Londres et Bangalore.
	<p>«Importance stratégique des territoires d'impacts économiques à travers le monde»</p> <p>La notoriété de M. Erkman auprès de plusieurs pays, de grandes régions administratives, de métropoles et du milieu universitaire n'est plus à faire. PALME Québec est heureuse de sa présence à notre 6^e colloque pour traiter de l'importance des zones industrielles à travers le monde et des nouvelles approches d'aménagement durable que les milieux municipaux doivent planifier pour concilier développement économique, environnement et acceptabilité sociale.</p>
	MERCREDI 12 juin 2019
7h00	Petit-déjeuner buffet
8h30	M. Réal Patry explique le déroulement de la journée
8h45	CONFÉRENCE D S'IMPLANTER ET VIVRE DANS UN PARC INDUSTRIEL
	<p>Animateur : M. Joël Monti, directeur fondateur de PALME France</p> <p>2019 marque le 21^e anniversaire de l'accréditation du 1^{er} écoparc d'activités certifié ISO 14001 en France, celui de Landraques à Boulogne-sur-Mer.</p> <p>M. Monti fera le bilan des actions de PALME France au sein de la francophonie internationale en ce qui regarde l'aménagement comme outil stratégique favorisant la gestion des espaces économiques et de la mobilité.</p>
Conf. D 1	M. Hugues de Beaupuy, directeur syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, France « Comment faire d'un parc industriel, un véritable milieu de vie»
	<p>Situé à 40 km à l'Est de Lyon, ce parc industriel de près de 1.000 ha se veut exemplaire et pionnier. Certifié ISO 14001 dès 2000, enregistré EMAS en 2001, son gestionnaire est aussi le premier à obtenir en 2012 le Label LUCIE pour son engagement RSE (ISO 26000). Le bilan s'enorgueillit de près de 200 sociétés, 6 600 emplois, 450 000 arbres plantés, quelques millions d'abeilles, des moutons, des chevaux...</p> <p>Cette zone industrielle sert souvent de modèle pour les développeurs économiques, les aménagistes et les architectes. Quarante ans après sa création, ses succès et ses imperfections peuvent alimenter les réflexions. M. de Beaupuy nous partagera son expérience et sa vision du développement de ce Parc industriel au cours des décennies passées et aussi pour les futures.</p>
Conf. D 2	Mme Beatriz Barbero, conseillère experte en certification ISO 14001, AITIA Conseil, France et M. Sylvain Ouellette, commissaire au développement économique (Développement territorial durable) au Service du développement économique de la Ville de Montréal « La certification vue d'un angle marketing »

	<p>La certification ISO 14001 est la seule démarche reconnue mondialement (160 pays sont membres de l'Organisation Internationale de Normalisation) permettant d'accompagner les aménageurs ou gestionnaires de territoires d'activités économiques qui souhaitent une reconnaissance « extérieure et objective » de la qualité de leur système de gestion des territoires.</p> <p>La mise en place du premier SME, à l'échelon mondial, est une initiative de l'Association PALME France en 1998. Depuis 2 ans, plusieurs zones industrielles du Québec envisagent une telle démarche, pour éviter une auto-proclamation du label « écoparc industriel ».</p> <p>M. Ouellette expliquera pourquoi Montréal a décidé de certifier ses zones industrielles. Voici le portrait de l'ISO 14001 Territoire.</p>
Conf. D 3	M. François Lestage, Président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec Coordonnateur à l'aménagement du Territoire de la MRC de Marguerite D'Youville «Aménager le territoire en cohésion avec le milieu»
	<p>L'implication de M. Lestage en urbanisme (membre de l'OUQ) et en aménagement du territoire est privilégiée, puisqu'il préside l'AARQ depuis 10 ans. Cette association professionnelle est un des membres fondateurs de l'Alliance ARIANE favorisant l'élaboration d'une « politique nationale de l'aménagement et de l'urbanisme », l'aménagement, la gestion et le développement du territoire étant des enjeux de premier ordre pour les instances municipales.</p> <p>Depuis 2011, le gouvernement du Québec procède à la mise à jour de ses orientations en matière d'aménagement du territoire. Les modifications qui seront apportées influenceront l'avenir de nos municipalités et de nos régions.</p> <p>Dans le contexte d'une meilleure cohabitation des usages entre la planification et le développement, quels sont les défis à relever afin d'assurer la vitalité et le développement durable de tous les territoires ?</p>
10h15	Pause Santé
10h30	CONFÉRENCE E LE QUÉBEC À L'HEURE DES CHANGEMENTS
	<p>Animateur : M. Patrice Gagnon, DG de l'APDEQ</p> <p>L'Association des Professionnels en Développement économique du Québec est depuis près de 60 ans à l'affût des tendances canadiennes du développement économique comme en fait foi son programme de formation qui, en 2019, fait partie de la 6^e édition du colloque de PALME Québec.</p> <p>Cette série de conférences en cascade propose quatre intervenants composant avec les nouveaux défis de développement des territoires en matière d'aménagement, de qualification des parcs industriels et de transport intelligent, cœur de nos milieux de vie urbain et rural.</p> <p>Patrice animera une période de questions et réponses permettant à tous de profiter du vécu de ces quatre intervenants, dont trois proviennent de ministères dont l'action est complémentaire en matière d'aménagement et de développement économique durable.</p>
Conf. E 1	Monsieur Éric Théroux, sous-ministre adjoint, Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques
	<p>Monsieur Théroux nous fera part des orientations gouvernementales de lutte contre les changements climatiques. Il soulignera notamment l'importance de considérer le climat futur pour concevoir les politiques publiques d'aménagement des territoires à vocation économique, considérant que l'accroissement des extrêmes climatiques prévue pourrait poser, à moins d'une planification et d'une concertation adéquates, des défis substantiels.</p>

	M. Théroux montrera également la nécessité de penser conjointement les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et ceux d'adaptation aux impacts des changements climatiques, afin que les acteurs économiques puissent mieux se prémunir contre les risques climatiques et en tenir compte dans leurs décisions d'affaires.
Conf. E 2	M. Stéphane Bouchard, directeur général de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'habitation, Ministère des Affaires Municipales et Habitation - MAMH
	Monsieur Bouchard nous fera part des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et sur le développement durable des milieux de vie (périmètres d'urbanisation, activités et espaces industriels) et l'aménagement des territoires économiques. Il donnera un exemple de bonne planification des espaces industriels à identifier et conclura sur les grands dossiers du gouvernement du Québec en aménagement du territoire.
Conf. E 3	M Stéphane Pigeon, directeur Économie verte et logistique, Ministère de l'Économie et de l'Innovation
	Monsieur Pigeon interviendra sur la volonté et les orientations prises par son ministère touchant la certification des zones industrielles, l'économie circulaire, les technologies propres, l'aménagement durable des territoires économiques, etc.
Midi 15	M. Jean-Guy Coté, directeur associé, Institut du Québec (IdQ) «Le vieillissement de la population sur l'économie des régions du Québec»
	Issu d'un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'IdQ pour mission de guider l'élaboration de meilleures politiques publiques au Québec en constituant une banque d'analyses rigoureuses qui alimenteront le débat au sein de la classe politique et du milieu des affaires et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère. Depuis 2011 au Québec, les personnes de 65 ans ou plus dépassent en nombre celles âgées de moins de 15 ans; bien que le Québec attire environ 50 000 immigrants annuellement, il perd environ 10 000 personnes qui migrent vers d'autres provinces ou hors Canada. En 2017, le solde migratoire net était seulement de 37 140 personnes. Depuis l'an 2000, jamais l'économie rurale n'aura eu à faire face à autant de déséquilibre : manque de main-d'œuvre, stagnation de la population, difficultés dans l'emploi saisonnier, répartition de la richesse, bref quels défis guettent les régions du Québec dans un contexte de vieillissement de la population.
13h45	Remerciements et annonce du lieu du colloque 2020, Louis Grenier, LGP
	MERCI pour votre participation !

Tarifs pour le colloque des 11 et 12 juin 2019

Avant le 28 avril 2019 : 449 \$ + taxes applicables

319 \$ (pour le 11 juin seulement) ou 179\$ (pour le 12 juin seulement) + taxes

À compter du 29 avril 2019: 499 \$ + taxes

Tarifs pour la première inscription des membres de PALME Québec: 399\$, 289 \$, ou 179 \$, + taxes

6 espaces stands disponibles 8'x10' à 1000 \$ chacun, + taxes (4 sont déjà réservés)

L'Hôtel PLAZA nous assure que ceux et celles qui veulent un repas sans gluten ou sans lactose, n'ont qu'à le mentionner sur le formulaire d'inscription www.colloqueparcsindustriels.com

PALME Québec compte 4 associations membres et nous tenons à les remercier pour leur collaboration :

- **Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ)**
- **Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ)**
- **Association des DG de municipalités du Québec (ADGMQ)**
- **Association des DG de MRC du Québec (ADGMRCQ)**

Réal Patry, Ec.D.

Directeur exécutif PALME Québec,

819-849-0446

Ce colloque sur l'aménagement des territoires économiques est rendu possible grâce à des partenariats avec le Port de Québec, la Ville de Québec, Québec International et le Ministère de l'Économie et de l'Innovation, direction de l'économie verte et de la logistique.

Partenaires



